Traduction libre en français d'un document établi originellement en anglais. En cas de différence, seule la version anglaise de ce rapport fait foi.

Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources
Gland (Suisse)

États financiers consolidés pour l'année se terminant le 31 décembre 2010 et rapport de l'organe de révision

Deloitte SA
20, Route de Pré-Bois
P.O. Box 1808
CH-1215 Geneva 15
Switzerland

Tel: +41 (0) 22 747 70 00
Fax: +41 (0) 22 747 70 70
www.deloitte.ch

Traduction libre en français d'un document établi originellement en anglais. En cas de différence, seule la version anglaise de ce rapport fait foi.

Rapport de l'organe de révision

Au Conseil de
UICN, Union Internationale pour la Conservation de la Nature,
Gland (Suisse)

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (« UICN »), comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

Responsabilité de la Direction
La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe, incombe à la Direction. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, la Direction est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit
Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 sont conformes à la loi suisse, aux statuts de l'UICN et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b paragraphe 3 CC et art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions de la Direction.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Deloitte SA

Jean-Marc Jenny
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Isabelle Babey

Genève, le 3 mai 2011
JMJ/IBA/ahe

Annexes
- Comptes consolidés (bilan, compte de profits et pertes, tableau de flux de trésorerie et annexe)
- Appendix A – 2010 Fonds obtenus dans le cadre d'accords-cadres

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2010

TABLE DES MATIÈRES

États financiers consolidés

État consolidé des revenus et des dépenses

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Notes relatives aux états financiers

I	Activité
II	Résumé des principaux principes comptables et définitions
III	Encaisse et dépôts à court terme
IV	Actifs financiers
V	Cotisations à recevoir et provisions
VI	Comptes à recevoir du personnel
VII	Comptes à recevoir d'organisations partenaires
VIII	Avances à des partenaires d'exécution
IX	Comptes à recevoir d'accords-cadres
X	Comptes à recevoir et avances sur projets
XI	Immobilisations
XII	Actifs incorporels
XIII	Comptes et charges à payer
XIV	Congés du personnel et charges de rapatriement
XV	Provisions
XVI	Revenu différé
XVII	Prêt
XVII	Réserves
XIX	Exonération d'impôts du gouvernement suisse
XX	Revenu d'accords
XXI	Autres revenus de fonctionnement
XXII	Différences de change pour l'actualisation de soldes de projets
XXIII	Parties liées

ANNEXE A - Financements aux termes d'accords-cadres

UICN – Union internationale pour la conservation de la nature

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2010

(en milliers de francs suisses)	Notes	2010	2009
ACTIFS			
Actifs à court terme			
Banques à vue et dépôts à court terme	**III**	48,100	57,255
Actifs financiers	**IV**	6,252	17,606
Cotisations à recevoir	**V**	2,738	1,778
Comptes à recevoir : employés	**VI**	270	238
Comptes à recevoir : organisations partenaires	**VII**	953	805
Avances à des partenaires d'exécution	**VIII**	2,974	4,191
Autres comptes à recevoir		1,643	2,377
Sous-total		**62,930**	**84,250**
Comptes à recevoir : accords-cadres	**IX**	472	690
Comptes à recevoir : accords de projets	**X**	8,482	3,694
Total actifs à court terme		**71,884**	**88,634**
Actifs à long terme			
Actifs immobilisés (nets)	**XI**	37,597	34,126
Actifs incorporels	**XII**	3,060	1,244
Total actifs à long terme		**40,657**	**35,370**
TOTAL ACTIFS		**112,541**	**124,004**
PASSIFS ET SOLDES DES FONDS			
Passifs à court terme			
Cotisations des membres perçues d'avance		854	1,441
Comptes à payer et frais courus	**XIII**	3,838	4,957
Comptes à payer : charges sociales		224	497
Comptes à payer : vacances et frais de rapatriement	**XIV**	764	1,020
Avances sur accords de projets	**X**	49,986	54,437
Revenu différé accords-cadres	**XVI**	1,358	5,287
Revenu différé immeubles	**XVI**	991	503
Prêt pour nouveau bâtiment	**XVII**	94	100
Autres passifs à court terme		541	873
Total passifs à court terme		**58,650**	**69,115**
Provisions			
Arriérés de cotisations	**V**	790	480
Projets en déficit	**XV**	727	1,124
Indemnités pour compressions de postes	**XV**	1,731	2,042
Total provisions		**3,248**	**3,646**
Passifs à long terme			
Revenu différé à long terme	**XVI**	23,771	22,132
Prêt pour nouveau bâtiment	**XVII**	10,107	9,910
Total passifs à long terme		**33,878**	**32,042**
Réserves	**XVIII**		
Fonds UICN		6,589	7,185
Ajustements conversion de devises		1,296	1,323
Réserve pour Congrès 2012		1,032	1,262
Réserves des centres de coûts		3,567	3,715
Membership fund reserve		200	0
Renovation fund reserve		155	0
Fonds de Réserve Secrétariat		3,926	5,716
Total Réserves		**16,765**	**19,201**
TOTAL PASSIFS ET SOLDES DES FONDS		**112,541**	**124,004**

Voir les notes au bilan consolidé tel qu'indiqué.

UICN – Union internationale pour la conservation de la nature
BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 2010

(en milliers de francs suisses)	Notes	2010 Secrétariat Non affectés	2010 Accords-cadres	2010 Accords de projets	2010 Total	2009 Secrétariat Non affectés	2009 Accords-cadres	2009 Accords de projets	2009 Total
REVENUS DE FONCTIONNEMENT EXTERNES									
Cotisation des membres		11,178	0	0	11,178	11,445	0	0	11,445
Crédit d'impôt- Gouvernement suisse	XIX	1,737	0	0	1,737	1,863	0	0	1,863
Revenus d'accords	XX	545	19,582	77,074	97,200	473	24,221	88,209	112,904
Abonnements et ventes de livres		68	0	17	85	34	0	0	34
Autres revenus de fonctionnement	XXI	2,968	0	393	3,362	3,051	1	1,912	4,964
TOTAL REVENUS DE FONCTIONNEMENT EXTERNES		**16,496**	**19,582**	**77,484**	**113,562**	**16,866**	**24,222**	**90,122**	**131,210**
ALLOCATIONS INTERNES									
Allocations accords-cadres		21,818	(21,961)	(1)	(145)	18,561	(20,118)	1,058	(499)
Transferts entre projets		22,502	0	(22,674)	(172)	23,172	0	(22,561)	611
Autres allocations internes		577	0	(246)	331	1,300	(52)	(952)	296
Réévaluation des soldes d'allocation interne		(14)	0	0	(14)	(569)	0	161	(408)
ALLOCATION NETTES		**44,882**	**(21,961)**	**(22,921)**	**0**	**42,464**	**(20,170)**	**(22,294)**	**0**
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT									
Coûts employés		46,006	0	29,797	75,804	45,953	9	30,374	76,335
Voyages et communications		3,085	2	9,141	12,228	3,311	24	10,409	13,744
Véhicules & matériels - coûts et entretien		2,070	0	2,196	4,266	1,896	0	2,553	4,449
Coûts - bureau et administratifs généraux		5,633	0	2,153	7,786	4,163	0	1,868	6,031
Publications et impression		620	0	1,933	2,554	695	1	2,236	2,932
Ateliers et subventions à des partenaires		1,705	22	13,242	14,969	1,162	419	15,607	17,188
Autres coûts de fonctionnement		752	0	1,529	2,281	349	0	997	1,346
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		**59,872**	**25**	**59,991**	**119,887**	**57,529**	**453**	**64,044**	**122,026**
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NET		**1,506**	**(2,404)**	**(5,427)**	**(6,325)**	**1,802**	**3,600**	**3,783**	**9,185**
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)									
Revenus d'intérêt	XVII	724	0	109	833	305	0	91	396
Frais financiers	XVII	(994)	0	(209)	(1,203)	(232)	0	(156)	(388)
Gain (perte) en capitaux		654	0	0	654	18	0	0	18
Gain (perte) net sur devises	XVIII	(3,419)	0	(223)	(3,642)	335	0	(196)	139
Différences de change pour l'actualisation des soldes des projets	XXII	0	(2)	(3,777)	(3,779)	0	0	(237)	(236)
Mouvements nets - provisions et pertes et profits	XV	(879)	0	287	(592)	(2,485)	0	2,525	40
Coût du concours pour la réalisation de l'immeuble	XI	0	0	0	0	(632)	0	0	(632)
Excédent du Congrès 2008		0	0	0	0	2,121	0	(650)	1,471
TOTAL AUTRES REVENUS (DÉPENSES)		**(3,914)**	**(2)**	**(3,813)**	**(7,728)**	**(570)**	**0**	**1,378**	**808**
EXCÉDENT NET (DÉFICIT) POUR L'ANNÉE		**(2,408)**	**(2,406)**	**(9,240)**	**(14,054)**	**1,232**	**3,600**	**5,161**	**9,993**
Mouvements comptes à payer accords-cadres/revenus différés		0	2,406	0	2,406	0	(3,600)	0	(3,600)
Mouvements avances de projets /revenus différés		0	0	9,240	9,240	0	0	(5,161)	(5,161)
Déblocage du/(allocation au) Fonds UICN	XVIII	596	0	0	596	7	0	0	7
Déblocage du/(allocation à la) Réserve Congrès 2012	XVIII	230	0	0	230	(1,262)	0	0	(1,262)
Allocation au Fonds pour Membres	XVIII	(200)	0	0	(200)	0	0	0	0
Allocation au Fonds pour réformes	XVIII	(155)	0	0	(155)	0	0	0	0
MOUVEMENT NET SOLDE DE FONCTIONNEMENT		**(1,937)**	**(0)**	**(0)**	**(1,937)**	**(23)**	**0**	**0**	**(23)**

Voir les notes au bilan consolidé tel qu'indiqué.

UICN – Union internationale pour la conservation de la nature

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2010

(en milliers de francs suisses)	Notes	2010	2009
Trésorerie de fonctionnement			
Solde net de fonctionnement		(1,937)	(23)
Amortissement annuel	**XI**	1,594	907
Flux net des provisions pour cotisations impayées	**V**	311	(1,069)
Flux net provisions projets en déficit	**XV**	(397)	(1,630)
(Augmentation)/Diminution réserves suppression de postes	**XV**	(311)	(563)
(Augmentation)/Diminution réserves vacances et rapatriements des employés	**XIV**	(256)	158
(Augmentation)/Diminution cotisations à recevoir	**V**	(960)	1,970
(Augmentation)/Diminution comptes à recevoir des employés	**VI**	(32)	281
(Augmentation)/Diminution comptes à recevoir des organisations partenaires	**VII**	(148)	(189)
(Augmentation)/Diminution avances à de spartenaires	**VIII**	1,218	(2,133)
(Augmentation)/Diminution autres comptes à recevoir		733	456
(Augmentation)/Diminution cotisations payées d'avance		(587)	255
(Augmentation)/Diminution comptes et charges à payer	**XIII**	(1,119)	45
(Augmentation)/Diminution charges sociales à payer		(273)	(93)
(Augmentation)/Diminution autres passifs à court terme		(332)	(1,856)
(Augmentation)/Diminution comptes à recevoir accords-cadres	**IX**	218	163
(Augmentation)/Diminution comptes à recevoir accords de projets	**X**	(4,788)	10,110
(Augmentation)/Diminution avances accords de projets	**X**	(4,451)	(2,999)
Augmentation/(Diminution) réserves		0	(1,481)
Augmentation/(Diminution) réserve Congrès 2012	**XVIII**	(230)	1,262
Augmentation/(Diminution) réserve Fonds pour Membres	**XVIII**	200	0
Augmentation/(Diminution) réserve Fond pour réformes	**XVIII**	155	0
Total flux de trésorerie des opérations		**(11,393)**	**3,571**
Flux de trésorerie d'activités d'investissement			
Achat biens immobilisés	**XI**	(5,066)	(13,832)
Mouvement net en actifs financiers		11,354	(17,606)
Mise en œuvre du progiciel de gestion intégré	**XII**	(1,816)	(1,244)
Total flux de trésorerie d'activités d'investissement		**4,472**	**(32,682)**
Flux de trésorerie d'activités de financement			
(Augmentation)/Diminution prêt	**XVII**	191	2,210
Augmentation/(diminution) revenu différé à court terme	**XVI**	(3,440)	1,845
Augmentation/(diminution) revenu différé à long terme	**XVI**	1,639	11,956
Augmentation/(Diminution) des réserves désignées par le Conseil	**XVIII**	(596)	(7)
Total flux de trésorerie d'activités de financement		(2,207)	**16,004**
Changement net de trésorerie positif (négatif) pour l'année		**(9,128)**	**(13,107)**
Banques à vue et dépôts à terme au début de l'année	**III**	**57,255**	**70,095**
Effets des fluctuations taux de change des devises	**XVIII**	**(27)**	**267**
Banques à vue et dépôts à terme à la fin de l'année	**III**	**48,100**	**57,255**

Voir les notes au bilan consolidé tel qu'indiqué.

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

I. ACTIVITE

L'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) est constituée selon ses Statuts adoptés en 1948 lors d'une conférence accueillie par la République française et comprend parmi ses membres des États, des organismes gouvernementaux et des organisations non gouvernementales nationales et internationales. Les membres ont enregistré les Statuts de l'UICN en tant qu'association internationale d'organismes publics et d'organisations internationales au titre de l'Article 60 du Code civil suisse. L'UICN a pour mission d'influer sur les sociétés du monde entier, de les encourager et de les aider pour qu'elles conservent l'intégrité et la diversité de la nature et veillent à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable.

II. RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX PRINCIPES COMPTABLES ET DÉFINITIONS

Tous les montants sont en milliers de francs suisses (CHF) sauf indication contraire.

1. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés en suivant la convention du coût historique en accord avec les principes comptables généralement acceptés en Suisse et avec la législation du pays.

2. Base de la consolidation

Les états financiers consolidés réunissent les comptes de tous les bureaux de l'UICN et des entités dont l'UICN a la faculté de régir les politiques financières et opérationnelles afin de pouvoir profiter de leurs activités. Ces bureaux et entités sont :

- The International Union for the Conservation of Nature and Natural Resources, Registered Trustees, (WASAA Trust Fund, Nairobi), dont l'objectif est de détenir et d'administrer des fonds et des biens immobiliers pour le compte de l'UICN en République du Kenya.
- Bureau régional de l'UICN pour l'Europe (IUCN ROFE AISBL)
- IUCN Europees Regionaal Office Stichting (Stichting IUCN-ERO)
- SEED, une entreprise commune entre le PNUD, le PNUE et l'UICN, accueillie par l'UICN.

3. Revenu

Les revenus de l'UICN sont constitués par les cotisations des membres, les contributions en espèces de donateurs, le produit d'investissements, les exonérations fiscales du gouvernement suisse, et diverses recettes provenant de la vente de publications et d'autres biens et services.

a) Cotisations des membres

Le montant des cotisations est établi par le Congrès, l'instance gouvernante suprême de l'UICN. Les cotisations sont constatées comme revenu pour l'exercice où elles sont dues.

b) Donations volontaires

Les donations volontaires comprennent les accords-cadres avec des donateurs pour financer les activités centrales de l'UICN et les accords de projet pour financer des activités de projet.

<u>Revenu d'accords-cadres</u>

Les accords-cadres portent normalement sur plusieurs années et peuvent prévoir des restrictions géographiques et thématiques sur l'emploi de leurs fonds.
Le revenu au titre des accords-cadres, qui est imputable à l'exercice financier en cours, est constaté au moment où l'accord a été signé. Tout revenu d'accord-cadre reçu avant la période à laquelle il se rapporte est comptabilisé comme revenu différé, comme le sont également les soldes non dépensés des contributions pour l'exercice en cours.

Revenu d'accords de projet

Les revenus des accords de projet sont constatés uniquement quand ils sont reçus. Il s'agit de fonds dont l'usage est limité à des activités spécifiques aux projets concernés et qui sont prescrites par l'accord de projet. À la fin de l'exercice, les projets peuvent avoir un solde de trésorerie positif ou négatif. Le total des soldes sur des accords de projet lorsque le revenu dépasse les dépenses est porté au bilan comme Avances d'accord de projets, alors que le total des soldes si les dépenses dépassent le revenu touché y est porté comme Comptes à recevoir dans le cadre d'accords de projets.

c) Exonération d'impôts du gouvernement suisse

Les membres du personnel qui ne sont pas des citoyens suisses sont exonérés de l'impôt sur les traitements qu'ils touchent à l'UICN. Afin de ne disposer que d'une seule échelle de traitements, et pour que les collaborateurs suisses et non suisses au Siège touchent des rémunérations égales, un impôt interne est perçu sur les collaborateurs non suisses. Le montant de ce prélèvement est constaté au titre d'Exonération d'impôts du gouvernement suisse et constitue un revenu non soumis à restrictions.

4. Dépenses

Toutes les dépenses non soumises à restrictions sont traitées en comptabilité d'exercice. Les dépenses de projet sont comptabilisées au moment où elles sont effectuées, mais à la fin d'un projet, elles sont traitées en comptabilité d'exercice.

5. Monnaies étrangères

Conformément au Règlement de l'UICN, la monnaie de référence est le flanc suisse (CHF), qui est la monnaie dans laquelle les documents comptables sont tenus au siège de l'UICN. Tous les autres bureaux tiennent leurs comptes en dollars US (USD) ou en euros (EUR), hormis le Royaume-Uni, qui tient ses comptes en francs suisses.

Les politiques comptables suivantes ont été appliquées dans la conversion des transactions et des soldes en la monnaie de référence :

- Les transactions libellées en monnaies autres que la monnaie du grand livre de bureaux ont été converties en cette dernière et enregistrées sur la base du taux de change en vigueur à la date de la transaction. À la fin de l'exercice, tous les soldes gardés dans leurs monnaies de départ sont convertis en la monnaie du grand livre du bureau concerné, au taux de change en vigueur à cette date. Les gains/pertes entraînés par cette conversion sont constatés dans l'état des revenus et des dépenses de ce grand livre.
- À la consolidation, toutes les transactions des grands livres n'utilisant pas le franc suisse sont converties au taux de change mensuel et le gain ou la perte de change qui en résulte est constaté dans le compte des revenus et dépenses.
- Hormis les immobilisations, qui sont constatées à leur coût d'origine, les soldes des différents postes de bilan non en francs suisses sont convertis en francs suisses en fin d'exercice, au taux de change en vigueur à cette date, pour former le bilan consolidé. Les gains/pertes de change non réalisés qui en résultent sont constatés au bilan comme écart de conversion.
- Les soldes de projet libellés en dollars US ou en euros sont convertis en francs suisses en fin d'exercice, au taux de change en vigueur à cette date. Le gain net qui en résulte est constaté au bilan comme écart de conversion. Les pertes sont constatées dans le compte des revenus et dépenses.
- Si par suite de l'application des politiques de revalorisation précitées, une perte nette se dégage de la réserve pour écart de conversion, elle serait constaté dans l'état des revenus et dépenses.

6. Taux de change de fin d'exercice

Voici les principaux taux de change utilisés à la fin de l'exercice pour actualiser les postes du bilan en francs suisses (CHF) pour les besoins de l'information financière :

	31 déc 2010	31 déc 2009
Dollar US	0,9408	1,038
EURO	1,2468	1,4877

7. Actifs financiers

Les actifs financiers sont enregistrés à leur juste valeur. Les gains/pertes dégagés de variations dans les justes valeurs d'actifs financiers sont constatés dans le compte des revenus et dépenses de l'exercice où ils surviennent, comme le sont également les gains/pertes de change résultant de la revalorisation d'actifs financiers libellés dans des devises autres que le franc suisse.

8. Immobilisations

a) Actifs achetés

L'acquisition d'immobilisations est capitalisée lorsque le prix d'achat est égal ou supérieur à CHF 500 (ou l'équivalent dans d'autres monnaies) et lorsque leur propriétaire est l'UICN. Les immobilisations sont amorties sur leur vie utile estimative, selon la base suivante :

	2010	2009
Matériel informatique	3 ans	3 ans
Véhicules	4 ans	4 ans
Équipement de bureau	5 ans	5 ans
Ameublement de bureau	7 ans	7 ans
Rénovations d'immeuble	10 ans	10 ans
Installations d'immeuble	20 ans	-
Infrastructures d'immeuble	50 ans	50 ans

En 2010, la direction a désagrégé le poste Immeubles en postes Installations d'immeuble et d'infrastructures d'immeuble, et elle a modifié les charges d'amortissement sur la base de la vie utile attendue de ces composantes. Aucun amortissement supplémentaire n'a été imputé car les installations d'immeuble existantes étaient déjà entièrement amorties.

b) Actifs en nature

Les contributions en nature constituées d'immobilisations sont comptabilisées à leur juste valeur et amorties de la même manière que des immobilisations achetées.

c) Donations pour l'achat d'actifs

Les donations en espèces reçues dans le but d'acheter des immobilisations sont comptabilisées comme revenu différé et constatées dans le compte des revenus et dépenses comme revenu sur la vie utile de l'actif.

9. Actifs incorporels

Les logiciels sont capitalisés en retenant les coûts encourus pour les acheter et les amener à leur point d'utilisation.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de vie estimative de 5 ans.

10. Provisions

a) Provision pour cotisations à recevoir

Une provision générale est prévue pour les cotisations à recevoir afin de reconnaître la probabilité que les cotisations ne seront pas toutes reçues. L'augmentation ou la diminution de la provision totale est imputée au compte des revenus et dépenses. La provision pour cotisations en retard est calculée sur la base suivante, qui tient compte du montant total non réglé à la fin de l'exercice.

Cotisations non réglées depuis :

cinq ans ou plus	100%
quatre ans	80%
trois ans	60%
deux ans	40%
un an	20%

Toutefois, la provision pour arriérés de cotisation de certains États membres est calculée individuellement après examen de la situation particulière du membre concerné.

b) Provision pour projets déficitaires

Une provision est maintenue pour des projets déficitaires, c'est-à-dire dont les dépenses ont dépassé les revenus, et dont l'UICN estime que la réception de fonds additionnels à l'avenir, permettant de couvrir le déficit, est incertaine.

c) Compression de postes

Une provision est prévue pour fait face au coût estimatif des licenciements connus. Un licenciement est réputé connu lorsqu'une décision a été prise à cet effet par la direction et communiquée à l'intéressé.

Une provision additionnelle est prévue pour faire face, le cas échéant, à une obligation légale locale.

11. Prêts reçus à un taux inférieur au taux du marché

Les prêts sont mesurés à leur juste valeur Le profit d'un taux d'intérêt inférieur au taux du marché est égal à la différence entre la valeur comptable initiale du prêt et les produits reçus. Ce profit est constaté sur la durée du prêt.

Un montant équivalent à l'intérêt qui aurait couru si le prêt avait été acquis au taux du marché est constaté annuellement dans le compte des dépenses.

12. Réserves

L'UICN a mis en place les réserves suivantes :

a) Fonds de l'UICN

Le Fonds de l'UICN est maintenu afin de préserver les fonds propres de l'organisation. Tous les revenus touchés et toutes les pertes subies par ce Fonds au cours de l'exercice sont respectivement ajoutés et déduites de sa valeur. L'usage du Fonds est régi par le Conseil de l'UICN. Il s'agit d'une réserve de dernier recours.

b) Écart de conversion

La réserve d'écart de conversion représente tout changement de la valeur de l'actif net de l'UICN au moment de la consolidation par suite de mouvements de change du dollar et de l'euro par rapport au franc suisse.

c) Réserve pour le Congrès de 2012

La réserve pour le Congrès de 2012 représente les montants nets affectés, à partir de fonds non soumis à restrictions, aux frais de préparation du Congrès de 2012.

d) Réserves des centres de coûts

Les réserves des centres de coûts représentent des excédents, financés par des fonds non soumis à restrictions, au niveau des centres de coûts individuels. Ces excédents peuvent être utilisés lors de futurs exercices par les responsables de centres de coûts, sous réserve de l'autorisation du Directeur général. 10 % de tous les excédents dégagés au cours d'un exercice donné sont transférés au Fonds de réserve du Secrétariat.

e) Fonds de réserves du Secrétariat

Le Fonds de réserve du Secrétariat représente d'autres réserves non soumises à restrictions.

13. Chiffres comparatifs 2009

Certains chiffres comparatifs ont été modifiés et reclassés pour se conformer à la présentation des états financiers pour l'exercice en cours.

III. ENCAISSE ET DÉPÔTS BANCAIRES À COURT TERME

Au 31 décembre 2010, les dépôts bancaires et à court terme comprenaient tous les comptes bancaires gérés par l'UICN à travers le monde. Le tableau ci-dessous désagrège les comptes par région ou bureau.

RÉGION OU BUREAU	2010	2009
Asie	4 039	1 777
Amérique centrale	1 646	2 902
Afrique orientale et australe	865	1 611
Europe	456	1 269
Centre de droit environnemental, Bonn	341	349
Siège	35 445	45 064
Méditerranée	84	216
Océanie	241	512
Amérique du Sud	158	122
Royaume-Uni	9	7
États-Unis	850	513
Afrique de l'Ouest et centrale	3 651	2 594
Asie de l'Ouest & Afrique du Nord	313	318
Total	**48 100**	**57 255**

IV. ACTIFS FINANCIERS

ACTIFS FINANCIERS

À la juste valeur	2010	2009
Notes garanties à 90 %	6 252	7 139
Fonds du marché monétaire	0	10 467
Total	**6 252**	**17 606**
Coût d'origine	**6 946**	**18 145**

Les notes garanties à 90% reposent sur des paniers d'actions cotées dans des bourses internationales.

V. COTISATIONS À RECEVOIR ET PROVISIONS

	2010	2009
Cotisations brutes à recevoir	2 738	1 778
Provision pour arriérés de cotisation	(790)	(480)
Cotisations nettes à recevoir	**1 948**	**1 298**

Le provisionnement des arriérés de cotisation a été effectué en accord avec la politique du Conseil de l'UICN, décrite dans la note II.0, 10.

Analyse par âge	**2007**	**2008**	**2009**	**2010**	**Total**
États membres	0	103	512	1 315	**1 930**
Agences gouvernementales	19	43	96	263	**421**
ONG internationales	1	3	8	21	**33**
ONG nationales	13	49	94	175	**331**
Affiliés	0	3	5	15	**23**
Total	**33**	**201**	**715**	**1 789**	**2 738**
Pourcentage du total	**1%**	**7%**	**26%**	**65%**	**100%**

Variation de la provision pour cotisations

	2010	2009
Solde au 1er janvier	480	1 548
Adjonction à la provision	315	1 384
Annulation de déficits contre la provision	(5)	(2 452)
Solde au 31 décembre	**790**	**480**

VI. COMPTES À RECEVOIR DU PERSONNEL

Les comptes à recevoir du personnel sont constitués d'avances sur frais de voyages, d'avances sur traitement et de prêts en souffrance au 31 décembre. Les montants dus au personnel sont minorés des montants dus de la part du personnel.

Comptes à recevoir du personnel

	2010	2009
Avances nettes pour voyages	146	117
Avances sur traitement et prêts au personnel	124	121
Total	**270**	**238**

VII. COMPTES À RECEVOIR D'ORGANISATIONS PARTENAIRES

Les comptes à recevoir d'organisations partenaires représentent des soldes dus au 31 décembre de la part d'organisations associées à l'UICN.

Comptes à recevoir d'organisations partenaires

	2010	2009
Secrétariat de la Convention RAMSAR	335	563
Asie	71	115
Amérique du Sud	562	127
Royaume-Uni	(15)	0
Total	**953**	**805**

VIII. AVANCES À DES PARTENAIRES D'EXÉCUTION

Les avances à des partenaires d'exécution représentent des montants versés à des partenaires dans le cadre d'accords de projet mais pour lesquels des frais n'avaient pas encore été encourus au 31 décembre.

Avances à des partenaires d'exécution

	2010	2009
Asie et Océanie	830	822
Afrique orientale et australe	754	1 148
Europe	178	123
Afrique de l'Ouest et centrale	378	336
Siège	288	22
Amérique du Nord	175	583
Amérique du Sud et Centrale	373	1 157
Total	**2 974**	**4 191**

IX. COMPTES À RECEVOIR SUR DES ACCORDS-CADRES

Les sommes à recevoir sur des accords-cadres représentent des paiements prévus sous ces accords mais non encore reçus à la fin de l'exercice. Au 31 décembre 2010, le montant total à recevoir à ce titre était de CHF 472k, comparé à CHF 690k au 31 décembre 2009.

X. COMPTES À RECEVOIR ET AVANCES DE PROJET

Les comptes à recevoir et les avances sur accords de projets représentent respectivement le total des projets ayant un solde déficitaire et le total des projets ayant un solde excédentaire à la fin de l'exercice.

	2010	2009
Comptes à recevoir sur accord de projet	8 482	3 694
Avances sur accord de projet	(49 986)	(54 437)
Solde net en fin d'exercice	**(41 504)**	**(50 743)**

XI. IMMOBILISATIONS

a) Mouvement des immobilisations

	Infrastructures d'immeuble	Installations d'immeuble	Autres terrains et immeubles	Véhicules, équipement, mobilier et installations à demeure	Total
Valeur d'achat :					
Solde au 31 décembre 2009	28 163	10 621	795	12 612	**52 191**
Adjonctions 2010	887	1 342	24	2 518	**5 066**
Solde au 31 décembre 2010	**29 050**	**11 963**	**819**	**15 425**	**5**
Amortissement :					
Solde au 31 décembre 2009	(5 242)	(2 226)	(149)	(10 450)	**(18 066)**
Imputation à l'exercice 2010	(496)	(436)	(11)	(356)	**(1 299)**
Solde au 31 décembre 2010	**(5 738)**	**(2 662)**	**(160)**	**(11 100)**	**(19 066)**
Valeur comptable nette :					
Solde au 31 décembre 2009	**22 922**	**8 395**	**646**	**2 162**	**34 126**
Solde au 31 décembre 2010	**23 312**	**9 301**	**6**	**4 325**	**37,5**

Les immobilisations achetées avec des fonds non soumis à restrictions sont amorties au cours de leur vie utile suivant la note II.8. Avant 2010, les installations d'immeuble et les infrastructures d'immeuble étaient réunies sous une seule catégorie d'immeuble. En 2010, l'UICN a procédé à une analyse complète de ses immeubles, pour les désagréger afin de faire correspondre les amortissements sur la vie utile des composantes d'immeuble.

b) Assurance des immobilisations

Au 31 décembre, les immobilisations au Siège étaient assurées pour CHF 42 176k (2009 – CHF 21 300k). L'immeuble WASAA et ses immobilisations au Kenya étaient assurés pour 26,5 millions de Shillings kenyans, équivalant à CHF 299k (2009 - CHF 347k), qui est la valeur de remplacement estimée.

c) Terrains

En 1993, la commune de Gland a accordé à l'UICN le droit d'utiliser une parcelle de terrain pour y construire le Siège du Secrétariat de l'UICN. Ce droit fut accordé à titre gratuit pour une période de 50 ans. En 2008, la commune de Gland a accordé à l'UICN le droit d'utiliser une parcelle de terrain adjacente à la parcelle initiale, en lui permettant d'y construire une extension au Siège existant. Les deux parcelles ont été combinées et le droit d'usage du terrain combiné a été prolongé à 2058.

Aucune valeur n'a été affectée à ce droit d'usage.

d) Immeuble du Siège

L'immeuble du Siège est compris dans les infrastructures d'immeuble et les installations d'immeuble. Il se compose d'un bâtiment original et d'une extension.

<u>L'immeuble original</u>

L'immeuble original est financé par des donations de la Confédération, du Canton de Vaud et de la commune de Gland. Bien que l'immeuble appartienne officiellement à l'UICN, son usage est limité et cet actif ne peut être aliéné ou utilisé en garantie sans l'agrément du gouvernement suisse. S'il est aliéné, le gouvernement aura le droit de récupérer sa mise de fonds initiale, assortie d'un pourcentage de la plus-value éventuelle de l'immeuble. Le coût de l'immeuble est

compris dans les immobilisations et fait l'objet d'un fonds correspondant qui a été établi pour reconnaître le caractère temporellement limité du bâtiment. Ce fonds sera libéré sur la vie utile estimative du bâtiment, en concordance avec son amortissement.

Extension de l'immeuble

L'extension de l'immeuble est financée par un prêt sans intérêt du gouvernement suisse de CHF 20 000k, remboursable en 50 annuités égales de CHF 400k à partir de décembre 2010. En plus du prêt du gouvernement suisse, l'UICN avait reçu les donations suivantes :

Donations en espèces :

Holcim	EUR 1 500k	(CHF 2 404k)
La Fondation MAVA	CHF 1 270k	
Loterie Romande	CHF 150k	
Donations privées	CHF 378k	

Donations en nature :

Phillips	EUR 300k	(CHF 446k)
Kinnarps	EUR 935k	(CHF 1 341k)

Afin que le projet de construction du nouvel immeuble puisse recevoir un prêt du gouvernement suisse, il avait à faire l'objet d'un concours international. Les frais de ce concours, CHF 632 k, ont été imputés au compte des revenus et dépenses non soumis à restrictions.

XII. ACTIFS INCORPORELS

Au cours de 2010, des dépenses totalisant à ce jour CHF 3 060k (2009 - CHF 1 244k) ont été encourues dans le développement et la mise en œuvre d'un progiciel de gestion intégré. Son amortissement commencera lorsque la mise en œuvre sera achevée (cela étant prévu pour juin 2011).

XIII. COMPTES ET CHARGES À PAYER

Les comptes et charges à payer représentent les montants dus à des créanciers et des fournisseurs à la fin de l'exercice. Sur le total à payer de CHF 3 838k au 31 décembre 2010 (2009 - CHF 4 957k), CHF 2 079k (2009 - CHF 1 883k) concernaient le Siège, et le solde, les bureaux régionaux et nationaux.

XIV. CONGÉS DU PERSONNEL ET CHARGES DE RAPATRIEMENT

Les congés du personnel concernent le droit aux vacances qui n'a pas été utilisé à la fin de l'exercice. La reconnaissance d'obligations pour les congés du personnel ne figure que pour satisfaire aux lois locales, le cas échéant. Le personnel du Siège n'est pas autorisé à accumuler plus de 10 jours et il est considéré que ces journées sont couvertes dans le cadre de la période normale de préavis. Le solde en fin d'exercice couvre le coût estimé de rapatriement de tout le personnel international actuellement employé. Le solde à la fin de l'exercice comprenait également le coût estimatif de rapatriement du personnel international figurant actuellement sur la liste de paie.

XV. PROVISIONS

a) Projets déficitaires

Les provisions pour les projets déficitaires sont financées par un revenu non soumis à restrictions et couvrent les projets lorsque les négociations sont encore en cours mais que l'UICN considère qu'elle ne pourra peut-être pas obtenir de fonds additionnels de la part des donateurs pour couvrir les dépenses déjà engagées. Le tableau qui suit présente une analyse de ces provisions région par région.

Variation de la provision pour projet déficitaire

	2010	**2009**
Solde au 1er janvier	**1 124**	**2 754**
Adjonctions à la provision	873	908
Utilisation de la provision	(1 271)	(2 538)
Solde au 31 décembre	**727**	**1 124**

Région	**2010**	**2009**
Région Asie	10	94
Région Afrique de l'Ouest et centrale	20	84
Région Afrique orientale et australe	171	177
Région Europe	4	539
Siège	336	55
Autres bureaux	186	175
TOTAL	**727**	**1 124**

b) Compressions de personnel

La provision pour résiliation de contrats de travail est calculée séparément pour chaque bureau de manière à remplir les exigences de la législation du travail locale. Quelle que soit la législation du travail locale, une provision est faite pour faire face au coût estimatif de la résiliation lorsqu'une décision de résiliation de contrat de travail a été prise et que la décision a été communiquée à l'intéressé.

Variation de la provision pour licenciements

	2010	**2009**
Solde au 1er janvier	**2 042**	**2 605**
Adjonctions à la provision	1 721	1 067
Utilisation de la provision	(2 032)	(1 630)
Solde au 31 décembre	**1 731**	**2 042**

XVI. REVENU DIFFÉRÉ

Revenu différé

	2010	2009
Accords-cadres différés	1 358	5 287
Donations pour la construction de l'extension de l'immeuble du Siège		
Donations en espèces	3 917	3 224
Donations en nature	1 579	446
	5 496	**3 670**
Immeuble original du Siège	9 867	10 175
Prêt gouvernemental sans intérêt	9 399	8 790
Total	**26 120**	**27 922**
Accords-cadres différés courants	1 358	5 287
Immeubles :		
Immeuble d'origine	308	308
Extension de l'immeuble	683	195
Total immeubles	**991**	**503**
Revenu différé courant total	**2 349**	**7 740**
Non courant		
Immeuble d'origine	9 559	9 867
Extension d'immeuble - contributions en nature	14 212	12 265
Revenu différé non courant total	**23 771**	**22 132**
Revenu différé total	**26 120**	**27 922**

Le revenu différé d'accords-cadres correspond au solde non dépensé en activités financées par des accords-cadres ou au montant de revenu reçu avant la période d'affectation prévue.

Les donations reçues pour la construction de l'extension de l'immeuble du Siège sont enregistrées comme revenu différé et constatées sur la vie utile de l'actif acheté ou reçu correspondant (voir la note XI d).

Le revenu différé sur l'ancien bâtiment du Siège se rapporte aux donations reçues pour la construction du bâtiment original du Siège et est constaté sur la vie utile de ce dernier (voir la note XI d).

Le revenu différé sur le prêt gouvernemental représente la différence entre la juste valeur du prêt (CHF 10 201k) et l'argent reçu (CHF 19 600k) (voir la note XVII). Cette différence représente la juste valeur de l'économie d'intérêt réalisée sur le prêt sans intérêt accordé par le gouvernement suisse.

XVII. PRET

Prêt pour l'extension de l'immeuble du Siège

	2010	2009
Courant	94	100
Non courant	10 107	9 910
Total	**10 201**	**10 010**

Le gouvernement suisse a octroyé un prêt sans intérêt de CHF 20 millions pour financer le projet d'extension de l'immeuble du Siège.

Ce prêt est à rembourser en 50 annuités de CHF 400k. La première annuité a été réglée en décembre 2010.

La juste valeur du prêt est estimée à CHF 10 201k. La contrepartie en trésorerie du prêt a été actualisée au taux de 3 %, lequel représente le taux d'intérêt du marché pour un prêt de 10 ans à la prise d'effet du prêt. La différence de CHF 9 399k entre la contrepartie en trésorerie et la juste valeur du prêt représente le profit dérivé du prêt sans intérêt et est constaté comme revenu différé (voir la note XVI).

La valeur de l'intérêt qui aurait été à acquitter sur un prêt commercial équivalent de 3 % est estimée à CHF 600k. Cette valeur a été enregistrée dans l'état consolidé des revenus et dépenses, sous revenu d'intérêt, pour constater le profit du prêt sans intérêt, et sous frais financiers pour constater l'intérêt qui aurait été à payer.

XVIII. RÉSERVES

	IUCN Fund	Currency translation adjustment	Reserve for 2012 Congress	Membership fund	Renovation fund	Cost Center Reserves	Secretariat Contingency Fund	Total
Balance as at 1 January 2009	**7,192**	**1,056**	**0**	**0**	**0**	**7,963**	**1,380**	**17,591**
Net result of cost centers in deficit	-7	0	0	0	0	0	-462	-469
Net result of cost centers in surplus	0	0	0	0	0	1,701	0	1,701
Net surplus for the year								**1,232**
Restatement of 2008 accumulated reserves	0	0	0	0	0	-4,681	4,681	0
Adjustment of 2009 opening reserve balance	0	0	0	0	0	0	111	111
Allocation from core-funded cost centers to SCF	0	0	0	0	0	-1,032	1,032	0
Reclassification	0	0	0	0	0	183	-183	0
Foreign exchange adjustment	0	267	0	0	0	-419	419	267
Allocation to 2012 Congress reserve	0	0	1,262	0	0	0	-1,262	0
Balance as at 1 January 2010	**7,185**	**1,323**	**1,262**	**0**	**0**	**3,715**	**5,716**	**19,201**
Net result of cost centers in deficit	-596	0	0	0	0	0	-2,407	-3,003
Net result of cost centers in surplus	0	0	0	0	0	595	0	595
Net deficit for the year								**-2,408**
Allocation form core-funded cost centers to SCF	0	0	0	0	0	-635	635	0
Reclassification	0	0	0	0	0	393	-393	0
Foreign exchange adjustment	0	-27	0	0	0	-500	500	-27
Allocation from 2012 Congress reserve to SCF	0	0	-230	0	0	0	230	0
Allocation from SCF to Membership fund	0	0	0	200	0	0	-200	0
Allocation from SCF to Renovation fund	0	0	0	0	155	0	-155	0
Balance as at 31 December 2010	**6,589**	**1,296**	**1,032**	**200**	**155**	**3,567**	**3,926**	**16,765**

UICN - Union internationale pour la conservation de la nature

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

a) Fonds de l'UICN

Les opérations de ce fonds pendant l'exercice clos au 31 décembre 2010 ont enregistré un déficit net de CHF 596k (2009 - déficit de CHF 7k). L'analyse des mouvements du fonds se présente comme suit :

	Fonds UICN	Fonds WASAA	TOTAL
Solde au 1er janvier 2009	6 855	**337**	**7 192**
Revenu d'intérêt/location	4	50	**54**
Gains en capital	0	0	**0**
Perte sur revalorisation de titres négociables	(41)	0	**(41)**
Frais	**(2)**	(18)	**(20)**
Variation nette pendant l'exercice	**(39)**	**32**	**(7)**
Solde au 31 décembre 2009	**6 816**	**369**	**7 185**
Revenu d'intérêt/location	1	40	**40**
Gains en capital	524	0	**524**
Perte sur revalorisation de titres négociables	(1 150)	0	**(1 150)**
Frais	0	(11)	**(11)**
Variation nette pendant l'exercice	(625)	29	**(596)**
Solde au 31 décembre 2010	**6 191**	**398**	**6 589**

Le Fonds d'affectation WASAA a été établi à la suite de l'achat et de l'aménagement de l'immeuble WASAA à Nairobi, Kenya, en utilisant des fonds avancés à cette époque par le Fonds d'affectation mondial pour la conservation, aujourd'hui incorporé au Fonds de l'UICN. La réserve séparée soumise à restrictions de CHF 398k au 31 décembre 2010 (2009 - CHF 369k) a été constituée pour répondre aux besoins de remboursement du capital du prêt, et fait partie du Fonds de l'UICN. Aux termes des lois du Kenya, pays de domiciliation du Fonds d'affectation WASAA, celui-ci doit faire l'objet d'une comptabilité distincte.

b) Écarts de conversion et gains/pertes de change

Les gains et les pertes de change des bureaux individuels sont constatés dans le compte des revenus et des dépenses. Pour l'exercice au 31 décembre, la perte nette de change, non soumise à restrictions, s'est élevée à CHF 3 652k (2009 - gain de CHF 335k)
À la consolidation, et à la conversion en francs suisses des grands livres tenus en dollars et en euros, les gains/pertes de change sont transférés à la réserve pour écart de conversion. Le mouvement net en 2010 s'est traduit par une perte de CHF 27k (2009 - gain de CHF 267k).

c) Congrès de 2012

Une affectation de CHF 230k à partir de la réserve du Congrès 2012 a été effectuée vers le Fonds de réserve du Secrétariat pour refléter les dépenses encourues en 2010 en préparatifs pour le Congrès 2012.

d) Réserves de centre de coûts

Les réserves de centres de coûts proviennent d'excédents de centres de coûts individuels financés par des fonds non soumis à restrictions. 90 % des excédents de centre de coûts peuvent être utilisés lors d'exercices futurs avec l'agrément exprès du Directeur général, les 10 % restants devant être transférés au Fonds de réserve du Secrétariat. Au 31 décembre 2010, la réserve des centre de coûts montrait un solde de CHF 3 567k (2009 - CHF 3 715k).

e) Fonds des membres

CHF 200k (2009 - CHF 0) ont été affectés du Fonds de réserve du Secrétariat au Fonds des membres afin de couvrir le coût des Forums régionaux de membres prévus pour 2011.

f) Fonds de rénovation

CHF 155k (2009 - CHF 0) ont été affectés du Fonds de réserve du Secrétariat au Fonds de rénovation afin de couvrir les frais futurs de rénovation de l'immeuble du Siège.

XIX. ÉXONERATION D'IMPÔTS DU GOUVERNEMENT SUISSE

Le total des exonérations d'impôts du gouvernement suisse se monte à CHF 1 737k (2009 - CHF 1 863k) et représente la valeur des impôts qui aurait été à acquitter par les membres non suisses du personnel s'ils n'en avaient pas été exonérés aux termes de la convention fiscale signée entre l'UICN et le gouvernement suisse, et entrée en vigueur au 1er janvier 1987.

XX. REVENUS D'ACCORDS

L'Annexe A dresse la liste des revenus d'accords-cadres par donateur et donne le détail des affectations de revenu aux unités de programme et d'opérations de l'UICN.

XXI. AUTRES REVENUS DE FONCTIONNEMENT

D'autres revenus de fonctionnement de CHF 2 968k (2009 - CHF 3 051k) figurant sous les fonds non soumis à restrictions du Secrétariat comprennent le recouvrement de frais généraux et de gestion auprès du secrétariat Ramsar, CHF 539k (2009 - CHF 572k), des recettes de location de CHF 81k (2009 - CHF 0) et des recettes de CHF 65k (2009 – CHF 341k) en provenance de la cafétéria du Siège de l'UICN. Le solde du revenu de fonctionnement se compose de divers revenus externes reçus par le Siège et par les bureaux de l'UICN dans le monde entier.

XXII. DIFFÉRENCES DE CHANGE POUR L'ACTUALISATION DES SOLDES DES PROJETS

Les soldes des projets sont habituellement exprimés dans la devise du grand livre - franc suisse, dollar américain ou euro. À la fin de l'exercice, les soldes des projets exprimés en dollars ou en euros sont individuellement actualisés au taux de change de fin d'exercice. Le gain ou la perte non réalisé(s) qui en résulte et qui sert à ajuster les soldes de projets est comptabilisé(e) au bilan (avances par donateur sur les accords de projets, comptes à recevoir d'accords de projet, et réserve d'écart de conversion). L'écart de conversion net est imputé au compte des revenus et dépenses afin de refléter le mouvement net du portefeuille de projets, et n'a pas d'effet sur les soldes des réserves non soumises à restrictions.

XXIII. PARTIES LIÉES

a) Identité des parties liées

Les Commissions

Les Commissions de l'UICN sont des réseaux d'experts volontaires chargés de développer et de faire progresser la connaissance et l'expérience institutionnelles de l'UICN et d'œuvrer à la réalisation des objectifs de l'organisation. Les Commissions sont établies par le Congrès, qui en fixe les mandats.

Les Comités nationaux et régionaux

Les Comités nationaux et régionaux sont des groupements de membres de l'UICN appartenant à des États ou régions spécifiques. Leur rôle est de faciliter la coopération parmi les membres, la coordination des composantes de l'UICN, et la participation des membres au programme et à la gouvernance de l'UICN.

Convention relative aux zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar).

La Convention de Ramsar est abritée par le Secrétariat de l'UICN et dirigée par un secrétaire général responsable de l'administration des fonds de la Convention et de toutes les questions administratives exceptées celles nécessitant l'exercice de la personnalité juridique.
L'UICN assure pour le compte du secrétariat de la Convention de Ramsar des services de gestion financière et budgétaire, des services RH et informatiques, et la mise à disposition de locaux et installations.

Traffic International

Traffic International est une œuvre caritative enregistrée au Royaume-Uni et une entreprise commune entre WWF International et l'UICN.

International Union for Conservation of Nature and Natural Resources - US

L'International Union for Conservation of Nature and Natural Resources - US est une œuvre caritative enregistrée aux États-Unis dont l'objet principal est de recueillir des fonds devant être dépensés en partenariat avec l'UICN.

b) Transactions avec des parties liées

Au cours de l'exercice, l'UICN a versé des contributions de CHF 1 312k aux Commissions (2009 - CHF 1 551k).

Au cours de l'exercice, l'UICN a reçu des fonds pour le compte du secrétariat Ramsar de CHF 5 990k (2009 - CHF 6 306k) et effectué des paiements de CHF 6 076k (2009 – CHF 5 720k). En fin d'exercice, le solde des fonds détenus pour le compte du secrétariat Ramsar se montait à CHF 3 786k (2009 – 4 035k).

Au cours de l'exercice, l'UICN a versé des contributions de CHF 349k à Traffic International (2009 - CHF 361k).

Pendant la même période, elle a reçu des fonds de 996k dollars de la part de l'International Union for Conservation of Nature and Natural Resources - US (2009 - USD 736k).

FONDS NON AFFECTES ET AFFECTES AU PROGRAMME DES ACCORDS-CADRES 2010

Montants en milliers de francs suisses	Dépenses secrétariat 2010	Allocation non affectée AC 2010
Région Afrique centrale et occidental - PACO	3,833	1,296
Région Afrique orientale et australe - ESARO	3,559	1,174
Région Asie	6,267	1,329
Méso-Amérique	1,967	551
Initiative des Caraïbes	146	165
Amérique du Sud et Brésil	1,201	565
Europe	2,917	-
Région Asie occidental et Afrique du Nord - ROWA	1,339	496
Bureau méditerranéen	1,285	-
Océanie	699	422
Bureau de Washington	939	-
Canada	0	-
Fonds des membres	-	-
Sous-total Composants régionaux	**24,153**	**5,999**
Bureau du Directeur, BCG	350	382
Programme pour les espèces	2,539	1,190
Programme des espèces envahissantes	198	68
Programme pour les aires protégées	568	589
Patrimoine mondial	679	256
Bureau du Director, EDG	514	591
Gestion des écosystèmes	836	299
Programme pour les forêts	2,153	515
Programme pour le milieu marin	2,198	511
Conseiller pour les politiques sociales	379	297
Conseillère pour la parité	232	209
Programme pour l'eau	1,019	423
Bureau du Director, EGG	441	512
Secteur privé et biodiversité	1,163	293
Centre du droit de l'environnement	1,426	811
Economie et environnement	870	519
Traffic International	448	349
Sous-total unités thématiques mondiales	**16,015**	**7,814**
Bureau du Director, PPG	137	192
Gestion du cycle de Programme	499	582
Science et apprentissage	680	730
Politiques globales	735	825
Appui Programme et opération	587	623
Souts-total Groupe des politiques de programme (PPG)	**2,638**	**2,952**
Commission de l'éducation et de la communication	248	222
Commission de la gestion des écosystèmes	193	192
Commission du droit de l'environnement	299	300
Commission mondiale des aires protégées	268	275
Commission de la sauvegarde des espèces	378	323
Commission des politiques environnementales, économiques et sociales	236	192
Sous-total Commissions	**1,622**	**1,504**
Bureau de la Directrice Générale	1,039	131
Evaluation indépendante 2010	-	100
Bureau du Directeur Général Adjoint	724	767
Conseiller juridique	427	-
Unité de surveillance	269	-
Communications globales	2,056	-
Unité des partenariats stratégiques	913	168
Groupe de soutien institutionnel	1,778	-
Congrès Mondial de la Nature V	230	-
Sous-total Unités de l'organisation	**7,436**	**1,166**
Groupe des finances mondiales	2,158	**-**
Groupe de gestion des ressources humaines	1,152	**-**
Unité des services généraux	2,716	**-**
Groupe de gestion de l'information	2,686	296
Mise en œuvre du progiciel de gestion intégré (ERP)	210	**-**
Sous-total Unités de services	**8,923**	**296**
TOTAL GENERAL	**60,786**	**19,731**
Frais généraux internes	(1,786)	
Dépenses non opérationnelles	963	
Fermeture du bureau canadien	25	
Réévaluation des réserves	(117)	
Dépenses de fonctionnement selon comptes d'exploitation	**59,871**	

Concordance revenu accords-cadres et états financiers

Allocations totales globales comme ci-dessus	**19,731**
Usage d'allocations non affectées en 2009 reporté à 2010	(2,479)
Excédent de fin d'exercice réaffecté aux ressources de base	2,331
Total Net	**19,582**

ANNEXE A - FINANCEMENT AU TITRE DES ACCORDS BILATERAUX 2010

Montants en milliers de francs suisses	TOTAL
Donateurs au titre d'accords-cadres	
Agence canadienne de développement international (ACDI) - Canada	**1,045**
Agence espagnole de coopération et développement internationaux (AECID)	**1,023**
Ministère des Affaires étrangères - Finlande	**934**
Agence danoise de développement international (DANIDA) - Danemark	**3,737**
Ministère des Affaires étrangères (DGIS) - Pays-Bas	**3,248**
Agence norvégienne coopération au développement (NORAD)-Norvège	**2,617**
Agence suédoise de développement international (SIDA) - Suède	**2,871**
Direction du développement et de la coopération (SDC) - Suisse	**2,125**
Ministère des Affaires étrangères (MAE) - France	**982**
MAVA Fondation pour la nature (MAVA) - Suisse	**1,000**
Financement total au titre des accords-cadres conjoints	**19,582**
Total revenu accords-cadres selon comptes d'exploitation	**19,582**